

- Démarche : Déclaration d'une activité de perçage du pavillon de l'oreille et de l'aile du nez par la technique du pistolet perce-oreille.
- Organisme : Délégation territoriale de Vendée

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Formulaire de déclaration pour exercer une activité de perçage du pavillon de l'oreille et de l'aile du nez par la technique du pistolet perce-oreille auprès de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire.

Textes de référence :

Articles R.1311-6 et R.1311-7 du code la santé publique.

Identité et coordonnées du professionnel déclarant

Civilité
 Mme

M.

Nom d'usage

--

Nom de naissance

Nom de naissance (si différent du nom d'usage)

--

Prénom

--

Courriel de contact

--

Numéro de téléphone de contact

--

Déclaration d'une activité de perçage du pavillon de l'oreille et de l'aile du nez par la technique du pistolet perce-oreille

Lieu d'activité

Département de la région Pays de la Loire

Veuillez choisir votre département d'activité dans la liste

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

44

49

53

72

85

Nom commercial du lieu

Adresse du lieu d'activité

Il s'agit du local à usage professionnel ou commercial (Etablissement Recevant du Public)

Attention, si plusieurs lieux d'activité sur la région, faire autant de déclaration que de lieu d'activité.

Techniques mises en oeuvre

Nature de l'activité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Perçage du pavillon de l'oreille et de l'aile du nez par la technique du pistolet perce-oreille.

Date de début d'activité

Respecter le format aaaa-mm-jj

Engagements

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Le déclarant s'engage à respecter la réglementation en vigueur (articles R.1311-6, -7, -8, -9 du code la santé publique) et les bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité pour la mise en œuvre du perçage du pavillon de l'oreille et de l'aile du nez par la technique du pistolet perce-oreille (Arrêté du 11 mars 2009).